L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. | WINNIPEG, MAN., 3 AOUT 1899. | NUMERO 26

L'Eveque du Pole Nord.

Le "North West Review" nous raconte les voyages de Mgr. Clut, évèque d'Athabaska, à travers son diocèse—une contrée nue et désolée. Ce saint vieillard, mangeant à peine, et n'ayant pour abriter son corps fatigué que de mauvaises huttes ouvertes à tous les vents et à toutes les intempéries de la saison. Ce journal publie une lettre touchante du vénérable missionnaire à l'un de ses amis. Tous la liront avec intérêt :

"Si de longtemps je ne vous ai pas écrit, c'est que durant l'été j'ai été absorbé par des travaux manuels qui m'ont laissé peu de loisirs. J'ai plus souvent à la main la bêche ou la hache que la plume, de sorte que mes amis peuvent avoir quelque raison de se plaindre. Rares il est vrai sont les occasions qui peuvent nous permettre d'expédier notre correspondance vers des régions civilisées. Ici, il y a plus de trois mois que nous n'avons reçu aucune correspondance."

Et le prélat ajoute dans une autre lettre ;

"Durant l'été dernier, j'ai défriché deux acres de forêt, afin d'agrandir le terrain des Soeurs. Dès que le froid me força à suspendre ce travail, je repris ma hache et découpai deux voyages de bois de chauffage pour l'hiver. Pour n'être pas d'une nature très ép.scopale, ces travaux ne sont pas moins très utiles à la mission."

En verité, "l'Evêque du Pôle Nord" fait justement ce qu'aurait fait saint Paul, en pareille circonstance.

L'évêque d'Athabaska est un de ces grands pionniers qui n'ont qu'un but — avancer, avancer sans cesse, quelque soient les difficultés et les obstacles semés sur la route — et semer sur leur chemin l'Evangile et la foi, ces deux solides bases de toute civilisation,

Mal couchés, peu vêtus, à peine nourris, ils vont toujours et rien ne les arrête, tant qu'un souffle de vie anime leur corps usé, exténué par des privations sans nombre et un maximum de travail parfois bien au-dessus des forces humaines.

Les Franciscains.

On sait que le nouveau délégué apostolique permanent au Canada appartient à l'ordre des Franciscains.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les Franciscains furent les premiers missionnaires du Canada ; ils disparurent lentement après la cession du pays aux Anglais. Nombre de vieillards se rappellent encore avoir vu les anciens récollets. Après une cinquantaine d'années d'interruption, les Franciscains reviennent dans le pays que leurs Pères avaient évangélisé.

La fondation actuelle de Montréal date de juin 1890. Accueillis avec sympathie par la ville de Montréal, ils s'établirent près de l'église de St. Joseph. Un malentendu leur créa alors quelques difficultés qui cessèrent bientôt devant leur bonne foi, et surtout devant leur calme en ces pénibles circonstances.

Le local gracieusement prêté par M. Leclerc, curé de St.-Joseph, étant bien vite devenu trop étroit, et la situation ne permettant pas de songer à un agrandissement en ce lieu; on pensa à un autre site. Une propriété leur fut offerte au coin des rues Sherbrooke et St. Denis, mais les autorités préférèrent l'emplacement actuel, sur la rne Dorchester, 1222. Les Pères s'y installèrent en mai 1892, et depuis leur établissement a prosperé.

Fromagerie de Lorette.

La fromagerie de Lorette, établie ce printemps par une société de fermiers de la paroisse et dont M. W. Lagimodière est le directeur, a remporté cette année à l'exposition industrielle de Winnipeg. un éclatant succès.

Elle a eu le premier prix pour le fromage coloré, le 2e pour le fromage blanc, et la médaille d'honneur pour toute la province.

C'est là un résultat qui fait honneur à notre population française en général, et en particulier aux industrieux fermiers de Lorette, ainsi qu'au distingué directeur M. W. Lagimodière.

Le fromager est monsieur A. Dubuc, il a droit à toute nos félicitations.

REVUE DES JOURNAUX.

Caverne d'assassins.

Le Sénat a tué le bill de Redistribution par une majorité de 22 voix. Evidemment, les vieux torys irresponsables tiennent à consolider leur réputation d'assassins politiques.

Leur attitude en cette affaire est d'autant plus injustifiable que les députés avaient décidé d'effacer de la carte électorale d'odieux morcellements pratiqués en 1882 et en 1892 et qu'ils sont seuls intéressés à régler pareille question. Or, les sénateurs, qui ne représentent rien et qui n'ont pas à aller devant le peuple, viennent par leur vote de dire à la Chambre des députés que c'est au corps irresponsable à prononcer sur les remaniements de la carte électorale et à décider si certains comtés doivent conserver leurs limites actuelles ou reprendre leurs anciennes frontières.

C'est bien cela, avec la constitution actuelle de notre Haute Assemblée, le Sénat est tout, la Chambre des députés et le peuple ne sont rien. Or, pareille situation politique n'est-elle pas contraire à toute idée de démocratie et de gouvernemet responsable ?—("La Patrie.")

Question de l'Alaska.

La séance de samedi au Communes a été une des plus émouvantes qu'il y ait eu depuis longtemps.

On y a vu le chef de l'opposition donner la main au chef du gouvernement et lui promettre l'appui de la chambre entière pour opposer aux monstrueuses prétentions des Etats-Unis la plus énergique des resistances.

Quoique très mesuré dans sa réponse, sir Wilfrid a peint, sans la farder, la situation telle qu'elle est dans toute sa gravité : le Canada ne cèdera pas un iota de ses justes droits, et les Etats-Unis devront, après l'avoir repoussé, accepter finalement l'arbitrage.

Voici les paroles de sir Wilfrid Laurier :

"L'attitude que le gouvernement a prise, et QU'IL MAINTIENDRA JUSQU'AU BOUT, a reçu l'approbation du pays tout entier. A présent qu'un règlement pacifique basé sur des concessions mutuelles a échoué, il ne reste plus que deux moyens de terminer l'affaire : PAR L'ARBITRAGE OU PAR LA GUERRE. Je suis certain que personne ne songe sérieusement à la guerre, et chacun sera d'avis, malgré que notre patience soit parfois mise à rude épreuve, malgré qu'il nous paraisse que nos adversaires prennent avec nous trop de libertés, chacun sera d'avis que le Canada doit épuiser tous les moyens pacifiques de régler la question, et l'unique moyen aujourd'hui c'est L'ARBITRAGE."

Il est impossible de se dissimuler plus longtemps la gravité de la situation. Les Etats-Unis sont en possession d'une lisière de terre dont nous leur contestons la propriété, et afin de régler la difficulté, nous leur proposons l'arbitrage. Très-bien, disent-ils, mais l'arbitrage ne pourra porter sur le territoire que nous occupons aujourd'hui. Ce qui revient à dire que les Etats-Unis ne veulent que d'un arbitrage qui leur confirme à l'avance leurs prétentions.

"Le Temps."

Correspondance de St.-Claude.

Depuis quelque temps notre jeune colonie a été le théâtre d'une série de fêtes presque ininterrompues, qui sont une preuve manifes.e des sentiments de foi et de patriotisme qui devraient toujours présider à la fondation d'établissements français et catholiques. La population St.-Claudienne a le droit d'être fière. Elle a montré aux différentes nationalités qui l'environnent que les nobles traditions françaises ne sont point éteintes chez elle. C'est d'un bon augure pour l'avenir. Puissent ces manifestations se renouveler souvent, et que l'esprit d'union en soit toujours l'objet ; alors St.-Claude occupera avant longtemps une place d'honneur parmi les centres français de la province.

La première de ces fêtes a été le bénédiction de l'église agrandie, et d'une croix au champ du repos. C'est le 11 juin qu'a eu lieu cette imposante cérémonie. Le soleil qui lui aussi voulait être de la fête, se leva radieux et dissipa bientôt la bienfaisante rosée qui féconde nos moissons. Puis ce fut la voix argentine de la cloche, hissée depuis peu dans sa demeure aérienne, qui invita la population à se rendre l'église, décorée pour la circonstance.

La cérémonie commença à 10 heures. Une assistance nombreuse, pieuse et recueillie remplissait l'église. Le R. P. Dom Paul Benoit officiait. Au prône, il adressa quelques paroles, où il expliqua la fondation et le développement de la colonie. A l'issue de la messe eut lieu la bénédiction d'un calvaire en bois, dont nous sommes redevables au labeur de notre jeune curé.

Puis un diner fut servi sur des improvisées érigées sous les arbres qui entourent le presbytère.

Après le diner, Monsieur Régis Laurent présenta au R. P. Dom Benoit une adresse au nom des habitants de la paroisse.

Le R. P. Benoit y répondit puis serra la main de touts les habitants présents et repartit dans sa paroisse de N. D. de Lourdes où des cérémonies imposantes le rappelaient, huit jours après le R. P. Lacasse, le dévoué et infatigable missionnaire, venait à la demande de notre curé, prêcher une retraite de trois jours qui a vivement impressionné la population et ne manquera pas de porter ses fruits. Le bon missionnaire a laissé parmi nous un pieux souvenir qui ne s'effacera pas de sitôt.

Le 14 juillet fut célébrée la fête nationale. Dès 5 heures du matin le drapeau tricolore apparaissait sur les maisons du village, une brise légère se chargeait de le déployer au soleil levant, qui lui donnait un aspect plus imposant. Depuis longtemps déjà il flottait en maints endroits audelà des mers sur la terre de France, et nous avions tenu, nous aussi, quoique séparés par plusieurs milliers de kilomètres à ce que notre drapeau occupa la place d'honneur en cette circonstance. Le drapeau n'est-ce pas la patrie, n'est-ce pas la France. On le salue, on l'honore, on le garde comme la Patrie en personne. On meurt pour le drapeau comme l'on mourrait pour la France.

Vers midi des groupes nombreux arrivaient et allaient s'asseoir à des tables bien servies à la résidence de M. Edouard Legras au desert on trinqua à la santé de la France et du commandant Marchand, puis vint l'heure des amusements, courses de chevaux, courses en sacs, courses à pied, mâts de cocagne. Les lauréats sont pour la course aux hommes M. V. Darel, pour la course des jeunes filles Mademoiselle Baudain. Pour les autres courses et amusements la famille Dorés a emporté neuf prix dont plusieurs premiers.

A 7 heures du soir fut servi un souper auquel succédèrent de belles et patriotiques chansons

Les dames ont eu un succès éclatant, elles ont été chaleureusement applaudies.

Citons en autres Mesdames Girin, Minodier et Robart.

Pendant toute la journée des rafraichissements ont été distribués gratuitement.

L'on s'est séparé le 15 au lever du soleil en se disant à l'année prochaine.

Monsieur A. Gauthier l'agent consulaire de France a Winnipeg, qui avait été invité par le comité d'organisation, à exprimé dans une aimable lettre ses regrets de ne pouvoir cette année à cause de l'expasition de Winnipeg être au milieu de nous, mais il nous donne l'espoir que nous serons bientôt honoré de la visite du représentant de la France.

Comme nous le disions en commençant la population catholique et française de St. Claude ne dérogent pas à ces belles et vieilles traditions c'est de bon augure.

Vive la foi et le patriotisme.

V. J. D.

Tentative de suicide

Une jeune fille de 15 ans, Eva Rivet, dont les parents demeurent à une couple de milles de la ville de Sherbrooke a cherché à se suicider, vendredi, en avalant du vert de Paris. La dose qu'elle s'était préparée était assez forte pour empoisonner trois personnes, et c'est peut-être ce que l'a sauvée, car elle a eu à la renvoyer presque tout de suite. Depuis trois ou quatre mois, la jeune fille souffrait de névralgie, qui avait grandement affecté toutes ses facultés. Elle a été terriblement malade et le Dr. Frégeau a été appelé. Après lui avoir donné les antidotes voulus, le Dr. Frégeau a pu constater que la jeune fille ne mourrait pas.

Conseils pratiques

L'ENFLURE DES PIEDS.

Les longues promenades, les marches forcées occasionnent parfois un douloureux gonflement des pieds. Cette indisposition oblige souvent la personne qui l'éprouve à un repos absolu. Pour faire disparaître promptement l'enflure, il suffit de prendre, en rentrant chez soi, un bain de pieds un peu prolongé dans une décoction de sureau additionnée d'une forte poignée de sel de cuisine.

Un second procédé consiste à employer pour le bain de pieds des feuilles de noyer que l'on fait bouillir durant un quart d'heure environ. Comme dans la récette précédente, on jette dans le liquide très chaud une poignée de gros sel.

Quatre contre un.

Un prêtre fut un jour abordé par un médecin, déiste en religion, qui lui demanda :

—Et-ce que vous prêchez afin de sauver les âmes ?

—Oui.

—Avez-vous jamais vu une âme ?

—Non.

—Avez-vous jamais entendu une âme ?

—Non.

—Avez-vous jamais flairé une âme ?

—Oui.

—Avez-vous jamais senti une âme ?

—Non.

—Eh bien ! dit le médecin, il y a quatre des cinq sens contre l'existence de l'âme.

Le prêtre alors demanda à son tour :

—Etes-vous un docteur en médecine ?

—Oui.

—Avez-vous jamais vu une douleur ?

—Non.

Avez-vous jamais entendu une douleur ?

—Non.

—Avez-vous jamais goûté une douleur ?

—Non.

—Avez-vous jamais flairé une douleur ?

—Non.

—Avez-vous jamais senti une douleur ?

—Oui.

—Eh bien, dit le prêtre, il y a aussi quatre sens contre un sur l'existence de la douleur. Et cependant, monsieur, vous savez que la douleur existe, et moi je sais de la même manière que l'âme existe.